

Une borne-frontière du Risoud

Connaissez-vous Marisoude, la ravissante maisonnette que le peintre Milon, inspiré par je ne sais quel conte de fées, s'est construite il y a peu d'années au fond de l'immense forêt ? Si oui, vous ne pouvez pas ignorer le mystérieux sentier de La Fessette, nommé ainsi à cause d'une espèce de sorcière... ou contrebandière de ce nom et qui, de son vivant, hanta ces lieux.

Or donc, si vous vous êtes trouvé dans ces parages par un beau jour d'été, vous n'aurez pu manquer de suivre ce sentier et de vous trouver, au bout de quelques pas, près de cette chose attirante : le mur de la frontière. Là, vous n'aurez eu qu'à faire cent mètres le long de cette pierraille blanchâtre et vous serez tombé en arrêt devant une haute borne gris, vétuste, portant en relief des armoiries d'une étonnante netteté. Vous penchant alors, vous aurez lu :

« 1716 » avec, d'une part, l'Ours de Berne aux pattes massives et, d'autre part, finement stylisée, la fleur de lis des rois de France. Au-dessus de ces inscriptions, une date plus récente indique une révision : « 1824 ». Mais cette fois, du côté suisse, les belles capitales L. et P. de l'écusson vaudois ont remplacé l'Ours héraldique. Du côté français, vous vous attendiez à trouver les armoiries de la Première République ou tout au moins celles de l'Empereur Napoléon. Eh bien, non ! il n'y a rien ! C'est à croire que pour les Français contemporains de la grande épopée, dont l'imagination éblouie suivait les armées victorieuses au pied des Pyramides ou aux confins de la Pologne, la modeste frontière de Bourgogne avait perdu tout intérêt et ses bornes-frontière toute signification.

Alors, votre regard est retombé sur la première date et vous vous êtes pris à rêver... 1716 ! chose curieuse : juste une année après la mort du roi-soleil !... Et vous évoquez ces sombres journées de 1715, ces funérailles sans gloire d'un monarque maintenant détesté, la joie insolente d'un peuple qui y assiste en ricanant et qui ne veut plus voir en le roi défunt que l'auteur de la misère française, alors qu'il lui doit pourtant la conquête de belles provinces, telle cette Franche-Comté arrachée aux Espagnols. Hélas ! la gloire est passagère et la souffrance mauvaise conseillère !

Et maintenant, quelques mois après ces lourds événements, il échoit à ce léger et insouciant personnage qu'est le Régent Philippe d'Orléans de fixer définitivement les limites du royaume du côté des Cantons Suisses. Gageons que ce n'est qu'avec regret qu'il a consenti à quitter un instant le cercle ensorcelant de ses belles courtisanes pour appliquer son attention à un sujet si peu folâtre.

Quelqu'un, par contre, qui dut prendre plaisir à cette tâche, ce fut certainement le représentant de L. L. E. E. de Berne, peut-être le bailli de Romainmôtier en personne. On l'imagine sans peine revêtu de l'ample habit de l'époque, le bicorne posé sur sa courte perruque, discourant d'un ton appuyé avec l'envoyé du Régent :

A Berne, Mosisé le Comte, nous enfaisons les choses d'une manière... pratique et... sérieuse, n'est-ce pas ?

Et monsieur le comte l'écoute, déferent, un imperceptible sourire éclairant son visage imberbe, rasé de frais.

* * *

1824 !... Plus d'un siècle s'est écoulé, au cours duquel ce qui semblait devoir durer mille ans s'est effondré comme un jeu de cartes. Sans doute, l'ours de Berne s'est senti assez puissant encore pour faire rouler au pied de l'échafaud de Vidy la tête de Davel ; sans doute Louis le Bien-Aimé a pu vider sans grande inquiétude la coupe des jouissances qu'accorde le pouvoir absolu. Pourtant, vers la fin du siècle, le drame a éclaté : le trône de France s'est effondré, entraînant dans sa chute ces quatre-vingts roitelets qui étaient les Nobles de Berne. Et l'on a vu naître la Grande République une et indivisible, prenant sous son aile protectrice la petite République Lémanique, mais l'ambition du César corse a risqué de tout compromettre et Waterloo a ramené un Bourbon au château de Versailles.

C'est avec ce dernier, Louis dix-huitième du nom, que le gouvernement vaudois est

entré en rapports pour réviser les bornes-frontière et y faire sculpter les armoiries du canton nouveau-né. Et l'on ne serait pas très éloigné de la vérité en supposant que la devise : « Liberté et Patrie », trop visiblement inspirée de « Liberté, Egalité, Fraternité », ait amené quelque moue sur le noble visage du représentant du « roy très chrétien ». A quoi le représentant vaudois a dû répondre :

— Ne nous demandez pas, Monsieur, d'être des ingrats ! C'est en arborant les « trois couleurs » et en acclamant la Liberté que le général Ménard est accouru à nos côtés en janvier 1798 : c'est bien le moins que ce dernier mot figure à l'honneur sur notre drapeau vert et blanc !

* * *

Sortant alors de votre songerie, vous avez repris contact avec la réalité. Comme le soir approchait, une légère brise se sera alors levée, agitant en cadence les hautes branches des sapins. Et vous aurez entendu une rumeur mystérieuse, comme si d'innombrables voix lointaines s'étaient mises à chuchoter, évoquant de sombres ou aimables histoires des siècles révolus.

Là-bas, vers la France, le soleil s'inclinait du côté du couchant et ses rayons obliques pénétraient dans le sous-bois, y mettant des taches d'or et de braise où dansaient des insectes. C'était l'heure de l'adieu : bientôt, le voile nocturne tomberait sur la forêt et elle reprendrait, dans sa solitude reconquise, la rêverie infinie qu'elle poursuit depuis des temps immémoriaux. Edm. FIGUET.
